



المعهد الوطني للبحث الزراعي
المعهد الوطني للبحث الزراعي
Institut National de la Recherche Agronomique

N°.....1300.....INRA/DGRHF/DGRH/1

N° 8

Rabat, le..... 28 SEP. 2018.....

DECISION RELATIVE A L'ORGANISATION DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'INGENIEURS D'ETAT 1^{er} GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2018

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le dahir n° 1-81-204 du 3 jourmada II 1401 (8 avril 1981) portant promulgation de la loi n° 40-80 portant création de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;
Vu le dahir n° 1-58-060 du 7 hija 1377 (25 juin 1958) réprimant les fraudes dans les examens et concours publics ;
Vu le décret n° 2-01-94 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles les pupilles de la Nation bénéficient d'une priorité pour l'accès aux emplois publics au sein des administrations de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques ;
Vu le décret n° 2-01-96 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles des emplois dans les services des administrations de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques peuvent être réservés aux anciens militaires et aux anciens combattants ;
Vu l'Arrêté du Premier Ministre N°3.130.00 du 10 juillet 2000 fixant la liste des fonctions pouvant être attribuées aux personnes en situation d'handicap en priorité ainsi que le quota de ces postes dans les administrations publiques et institutions qui en dépendent ;
Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 699 du 1^{er} juin 2012 relative à la généralisation des procédures de recrutement par voie de concours dans les établissements et entreprises publics ;
Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 11 octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique, tel qu'il a été modifié et complété ;
Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 1754 du 13 octobre 2017 portant règlement du concours pour le recrutement des Ingénieurs d'Etat 1^{er} grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;
Vu la loi cadre de l'INRA au titre de l'année 2018 ;

DECIDE

ARTICLE PREMIER : L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) organise des concours pour le recrutement de quatre (04) Ingénieurs d'Etat 1^{er} grade dans les spécialités suivantes :

- Un (1) Ingénieur d'Etat 1^{er} grade en **Production animale**, ayant une expérience dans la mise au point et la conduite des protocoles de recherche en nutrition animale, et des connaissances en matière d'évaluation des ressources nécessaires aux élevages et l'adaptation aux normes d'élevage en matière d'hygiène, d'alimentation, de qualité, de sécurité et de rentabilité. Le candidat doit maîtriser le développement des bases de données. **Le poste est basé à Rabat.**
- Un (1) Ingénieur d'Etat 1^{er} grade en **Amélioration génétique des cultures**, ayant une maîtrise des méthodes d'amélioration génétique conventionnelles des grandes cultures (céréales et légumineuses), qui intègrent les outils de biotechnologie végétale et de physiologie. **Le poste est basé à Settat.**
- Un (1) Ingénieur d'Etat 1^{er} grade en **Malherbologie**, ayant une expérience sur la systématique des plantes, la lutte contre les adventices, et de travail avec le secteur privé et les agriculteurs. **Le poste est basé à Settat.**
- Un (1) Ingénieur d'Etat 1^{er} grade en **Amélioration génétique des cultures**, ayant une maîtrise des techniques d'amélioration génétique conventionnelles de l'olivier et des arbres fruitiers à pépins et à noyaux, qui intègrent les outils de biotechnologie végétale et de physiologie. **Le poste est basé à Marrakech.**

ARTICLE DEUX : Les concours sont ouverts aux candidats :

- De nationalité marocaine.
- Agés de 18 ans au moins et 45 ans au plus à la date du concours.
- Titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les spécialités précitées.

Division de la Gestion des Ressources
Humaines et Financières

Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc

Tél. : +212 (0) 537 77 57 49

Fax : +212 (0) 537 77 17 13

Email : abdelmalekzirari@yahoo.fr

www.inra.org.ma



قسم تسيير الموارد البشرية والمالية

شارع النصر، ص.ب 415 - الرباط - المغرب

الهاتف: +212 (0) 537 77 57 49

الفاكس: +212 (0) 537 77 17 13

البريد الإلكتروني: abdelmalekzirari@yahoo.fr

www.inra.org.ma

25% des postes budgétaires, objet du présent concours, est réservé aux résistants, anciens militaires, anciens combattants et aux pupilles de la Nation et 7% aux personnes en situation d'handicap.

ARTICLE TROIS : Les concours comportent deux épreuves :

- Une épreuve écrite qui est en relation avec la spécialité demandée, durée 4heures ;
- Une épreuve orale.

ARTICLE QUATRE : Il sera procédé à la présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 1,2 et 6 et dans l'avis de recrutement n° 1/2018.

Les listes des candidats retenus pour participer aux concours - dont les dates et lieux seront communiqués ultérieurement aux candidats - seront publiées sur les sites web www.inra.org.ma et emploi-public.ma.

ARTICLE CINQ : Les résultats définitifs des candidats admis ainsi que ceux en liste d'attente, classés par ordre de mérite, seront publiés sur les sites web www.emploi-public.ma et www.inra.org.ma et affichés dans les lieux de déroulement des concours.

ARTICLE SIX : Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants :

- Une demande manuscrite à adresser au Directeur de l'INRA, qui doit rappeler l'intitulé et la référence du poste. Chaque candidat ne postulera que pour un seul poste, tout candidat qui aura postulé pour plusieurs postes verra son dossier rejeté ;
- Une autorisation de l'administration pour les candidats fonctionnaires ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie certifiée conforme de la CIN ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ; avec le cas échéant, une attestation d'équivalence délivrée par l'autorité compétente ;
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse complète du candidat.

ARTICLE SEPT : Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières de l'INRA, Avenue de la Victoire, BP 415, Rabat, ou déposés au Bureau d'ordre de ladite Division, au plus tard le **18/10/2018**.

Pour les candidats en situation d'handicap, leur dossier doit être accompagné d'un certificat justifiant cette qualité, délivré par le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social.

Les dossiers des candidats en qualité de résistant doivent être présentés par le biais du Haut-commissariat aux Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération, accompagnés d'un certificat attestant cette qualité.

Les dossiers des candidats en qualité de pupilles de la Nation, anciens combattants ou anciens militaires doivent parvenir par le biais de la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants, accompagnés d'un certificat attestant cette qualité

Tout dossier de candidature incomplet, ne remplissant pas les conditions requises par le poste ou parvenu après la date susmentionnée, sera automatiquement rejeté. *N° 7*

Le Directeur de l'Institut National de la
Recherche Agronomique P.I

Rachid DAHAN